



Stratégie numérique de la Wallonie 2025-2029

Gouvernement Wallon
Octobre 2025

www.digitalwallonia.be/2025-2029

Contexte

La transformation numérique constitue un levier stratégique essentiel pour le développement économique, territorial et social de la Wallonie. Cette priorité est explicitement affirmée dans la Déclaration de Politique Régionale 2024-2029¹, et s'inscrit dans le prolongement de la vision de l'Union européenne², qui érige le numérique en pilier fondamental de la compétitivité et de l'innovation.

Digital Wallonia, stratégie numérique de la Wallonie

Depuis 2015, la stratégie Digital Wallonia³ encadre l'action régionale en matière de transformation numérique, en assurant la cohérence, la transversalité et la lisibilité des politiques menées en Wallonie. Toutefois, le contexte actuel impose une révision en profondeur de cette stratégie. L'émergence rapide de technologies de rupture, notamment l'intelligence artificielle générative, la croissance exponentielle des risques de cybersécurité, l'évolution des normes européennes et l'intégration croissante des impératifs environnementaux et énergétiques transforment profondément les usages, les modèles économiques et les attentes sociétales.

Dans ce cadre, il apparaît désormais indispensable de repenser la stratégie numérique régionale. Celle-ci doit évoluer vers un cadre plus agile, évolutif, recentré sur les grands enjeux de transformation, sans s'enfermer dans des schémas figés ou des instruments de planification trop rigides. En effet, une approche trop normative, fondée sur des tableaux et projections chiffrés fixes ou des répartitions budgétaires prédéterminées, ne permet pas de répondre aux besoins d'adaptation rapide qui caractérisent l'écosystème numérique. À l'inverse, une stratégie souple offre les conditions d'une mise en œuvre efficace et pérenne.

Le cadre fixé par le Gouvernement Wallon

Dans cette perspective, par décision du 12 juin 2025, le Gouvernement wallon a :

- Approuvé la feuille de route relative à la réorganisation de l'écosystème numérique régional.
- Adopté en première lecture l'avant-projet de décret portant organisation de l'Agence du Numérique (AdN)⁴, en recentrant ses missions et en lui confiant un rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie Digital Wallonia.
- Adopté le projet d'arrêté octroyant à l'Agence du Numérique S.A. de droit public une subvention de base pour l'année 2025, renforçant ainsi sa dotation au regard de l'élargissement de ses missions.
- Mis fin à la mission du Conseil du Numérique.
- Chargé le Ministre de l'Économie et du Numérique de soumettre, pour validation, une nouvelle version de la stratégie régionale Digital Wallonia.

¹ <https://www.wallonie.be/sites/default/files/2024-07/DPR2024-2029.pdf>

² <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/europes-digital-decade>

³ <https://www.digitalwallonia.be/fr/>

⁴ www.adn.be

L'ambition poursuivie est claire : doter la Wallonie d'une vision numérique renouvelée, cohérente, opérationnelle, et pleinement alignée sur les priorités définies au niveau européen dans le cadre de la Digital Decade. Cette stratégie s'inscrit également dans une dynamique plus large de simplification, de lisibilité des dispositifs et d'optimisation des moyens et outils financiers disponibles.

Méthodologie

Conformément à la décision du Gouvernement wallon du 12 juin 2025, l'Agence du Numérique, en sa qualité d'acteur de référence, a été désignée pour accompagner la révision de la stratégie Digital Wallonia pour la période 2025–2029.

Consultation de l'écosystème numérique

Un processus de concertation a été mené avec les parties prenantes engagées dans la dynamique Digital Wallonia, afin de consolider les priorités stratégiques, d'en garantir la pertinence au regard des enjeux actuels et de définir les axes d'intervention appelés à structurer l'action régionale au cours des prochaines années.

Ces consultations ont réuni un large panel d'acteurs économiques, technologiques, institutionnels et territoriaux : Agoria Wallonie, AKT, AVIQ, AWEX, BeCode, CCB, Cenaero, Cetic, Digi, FOREM, I-Care, IFAPME, Infopôle, KIKK, Multitel, Orange, Proximus, Sirris Wallonie, SNI, SOFICO, SPW Digital, SPW Économie, Emploi, Recherche, Technifutur, Technobel, Technocité, Technofutur, Telenet, UCM, UVCW et Wallonie Entreprendre.

L'agilité au service des priorités stratégiques

Les résultats de cette concertation ont permis d'élaborer une stratégie numérique renouvelée, articulée autour de priorités claires définies par le Gouvernement wallon sur proposition du Ministre du Numérique. Cette démarche s'appuie sur les acquis et outils disponibles, sans toutefois s'enfermer dans une logique de planification rigide. La proposition laisse une marge d'adaptation suffisante quant aux modalités de mise en œuvre, afin de garantir la réactivité et l'adéquation des actions aux réalités de terrain.

Cette approche globale et transversale se distingue volontairement d'une logique strictement sectorielle. En effet, les enjeux liés à la cybersécurité, à l'intelligence artificielle, aux données ou encore aux compétences concernent l'ensemble des acteurs économiques, institutionnels et sociaux.

Le choix méthodologique repose donc sur une stratégie souple et évolutive, garantissant la cohérence dans la durée, tout en permettant des ajustements nécessaires au fil de l'évolution du contexte technologique, économique ou réglementaire, mais également en fonction de l'évaluation de l'efficacité des mesures.

Gouvernance

La réussite de la stratégie Digital Wallonia repose sur une gouvernance claire, lisible et fédératrice.

L'AdN comme acteur de référence

Le 12 juin 2025, l'Agence du Numérique (AdN) a été désignée comme acteur de référence et coordinatrice de la stratégie numérique régionale, sous l'autorité du Gouvernement wallon. À ce titre, elle assure notamment la coordination des mesures définies par le Gouvernement, veille à leur cohérence d'ensemble et à leur alignement avec les objectifs européens de la Digital Decade. Elle est également chargée d'assurer l'adéquation des priorités de la stratégie numérique avec les autres stratégies en Région Wallonne (S3⁵, Circular Wallonia⁶, eSanté, ...) et de les soutenir dans les initiatives fédérales et européennes, afin de maximiser les effets de levier et d'éviter la dispersion des moyens.

La Wallonie s'inscrit dans une logique de coopération active avec les initiatives fédérales et européennes, tout en préservant sa capacité à avancer de manière autonome et cohérente. La Région se montre ainsi attentive aux dynamiques nationales, telles que le futur Plan fédéral de convergence en intelligence artificielle ou le plan d'action interfédéral eSanté, et soutiendra la mise en place d'une CIM dédiée au numérique, afin de structurer le dialogue entre niveaux de pouvoir.

Toutefois, il convient de rappeler que la décision finale appartient au Gouvernement wallon. L'AdN agit comme pilote et facilitateur de la stratégie. Elle n'est ni un prestataire, ni un gestionnaire de projets externalisés.

Digital Wallonia : une dynamique collaborative ...

Afin de garantir une gouvernance participative, l'AdN instaurera des mécanismes de consultation réguliers des acteurs publics et privés bénéficiaires et partenaires ou non des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la stratégie, permettant de faire vivre la stratégie de manière collaborative avec ces derniers (SPW, AVIQ, Pouvoirs locaux, Wallonie Entreprendre, AWAP, SOFICO, Centre pour la Cybersécurité Belgique, UVCW, Agoria, ...).

Ces mécanismes permettront de mutualiser les capacités, coordonner les actions prioritaires, identifier les synergies, assurer la remontée d'informations, proposer des ajustements et suivre la progression wallonne des objectifs européens via un tableau de bord partagé.

L'optimisation de l'écosystème numérique, sur base d'une chaîne de valeurs et de services intégrée, favorisera en outre l'identification des acteurs les plus pertinents pour la mise en œuvre des projets de la stratégie.

⁵ <https://s3.wallonie.be/>

⁶ <https://economiecirculaire.wallonie.be/>

... et ouverte à l'international

La gouvernance intégrera aussi une dimension interrégionale et internationale. La Wallonie développera des partenariats ciblés avec d'autres régions et pays européens sur des créneaux stratégiques, afin de tirer parti d'expériences étrangères, notamment dans le cadre de veille de l'AdN, et d'accroître la visibilité de son écosystème numérique. À cet égard, la mobilisation des fonds européens constitue un levier stratégique essentiel.

La Task Force Digital Europe, copilotée par le SPW Économie-Emploi-Recherche et l'AdN, sera poursuivie afin d'anticiper les opportunités européennes, de structurer les réponses aux appels, de maximiser l'impact des ressources mobilisées et d'affirmer les priorités wallonnes dans les travaux préparatoires des réglementations européennes en cohérence avec les autres stratégies du Gouvernement.

Cette approche favorisera une culture renforcée de la coopération public-privé, à l'image des pratiques observées aux Pays-Bas, où entreprises, universités et administrations travaillent ensemble à la mise en œuvre de la politique numérique.

En définitive, la gouvernance de Digital Wallonia doit assurer une mise en œuvre structurée et efficiente, valoriser les complémentarités entre acteurs et éviter toute dilution des responsabilités, condition indispensable à la réussite de la stratégie.

Mobilisation des ressources

Dans la perspective de l'approche agile de Digital Wallonia 2025-2029, l'impact budgétaire des actions et leurs sources de financement seront précisés lors de leur opérationnalisation.

Digital Wallonia doit reposer sur policy mix équilibré, combinant innovation, financement, accompagnement, formation, internationalisation et commande publique. Cela implique d'identifier les projets structurants, à fort effet de levier, ainsi que les freins réglementaires et économiques à lever, à l'instar par exemple de l'accord "Tax on Pylons", qui garantit des investissements privés significatifs en contrepartie d'une levée des taxes.

L'accès aux fonds européens constitue également un levier essentiel. Les outils de financement existants seront pleinement mobilisés, et notamment Wallonie Entreprendre (WE). En parallèle, la révision de l'écosystème, qui vise à rationaliser les structures doit permettre de dégager des marges budgétaires.

Evaluation

L'évaluation constitue un levier essentiel pour assurer la pertinence, l'efficacité et l'impact de la stratégie Digital Wallonia. Elle ne peut se limiter à un exercice de conformité administrative : elle doit permettre de garantir la pertinence des actions engagées, d'optimiser l'allocation des moyens publics et de renforcer la capacité d'ajustement sur la base de résultats objectivés.

Piloter et évaluer par la donnée

À cet égard, les enjeux en matière d'ouverture et partage de la donnée sont centraux, dans le respect des dispositions légales en matière de RGPD et de confidentialité des données. Selon le principe de bonne gouvernance, chaque acteur et entité régionale doit être en mesure de mesurer les résultats et les impacts de ses dispositifs.

Dans cette perspective, l'AdN est appelée à jouer un rôle de soutien transversal, conformément aux missions renforcées qui lui ont été confiées le 12 juin 2025 en matière de gouvernance des données. Elle soutiendra les structures wallonnes et contribuera à renforcer la lisibilité et la transparence des résultats.

En effet, une collecte rigoureuse des données pour chaque mesure permettra de consolider le tableau de bord en ligne Digital Wallonia, garantissant cohérence et transparence. Ce tableau de bord sera enrichi par les baromètres sectoriels produits par l'AdN ainsi que par les données statistiques mises à disposition par l'IWEPS.

Objectifs et indicateurs

Cette approche rendra possible la définition d'objectifs mesurables, assortis de KPIs spécifiques à chaque mesure et alignés sur les objectifs de la Digital Decade, tout en facilitant la proposition de recommandations stratégiques.

Enfin, elle offrira la capacité d'opérer un arbitrage éclairé sur l'allocation des enveloppes budgétaires, afin de concentrer les moyens sur les priorités essentielles à court, moyen et long terme.

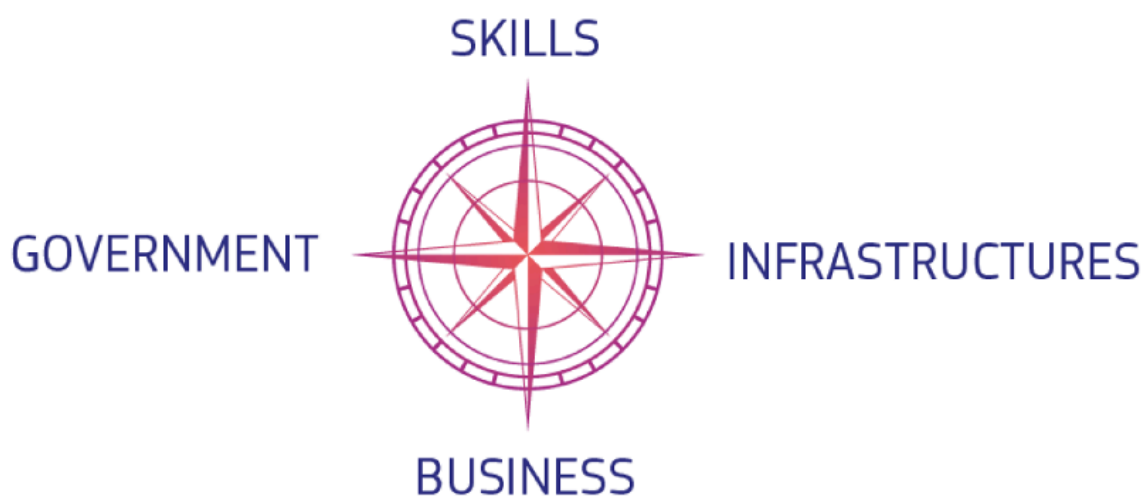
Cette logique de revue de portefeuille est indispensable pour garantir une gouvernance agile, réactive et responsable dans un environnement technologique en constante évolution. L'expérience internationale confirme la pertinence d'une telle démarche.

Priorités stratégiques

La Digital Decade repose sur quatre axes majeurs : le développement des compétences numériques, le renforcement des infrastructures numériques sécurisées et durables, la transformation numérique des entreprises, ainsi que la digitalisation des services publics.

Le 12 juin 2025, le Gouvernement wallon a arrêté cinq priorités stratégiques pour la stratégie Digital Wallonia : connectivité, cybersécurité, transformation numérique des acteurs, compétences numériques et souveraineté des données.

En phase avec la Digital Decade de l'Europe



Ces priorités régionales s'inscrivent pleinement dans le cadre des objectifs européens définis par la Digital Decade. Elles en reprennent les principaux piliers, tout en les adaptant aux spécificités de la Wallonie. Il convient de rappeler que ces priorités ne sont pas conçues de façon isolée : elles s'inscrivent dans une logique cohérente et transversale, garantissant l'articulation de l'ensemble des initiatives régionales.

La connectivité et l'intelligence territoriale constituent une priorité centrale pour Digital Wallonia, en cohérence avec les ambitions européennes en matière de couverture gigabit et de déploiement de la 5G. Elle se concrétise notamment par l'accélération du déploiement de la fibre optique (FTTP) et des réseaux à très haut débit (VHCN), y compris dans les zones rurales, où les retards sont encore significatifs.

Ensuite, la cybersécurité a été définie comme une priorité distincte, notamment à la lumière de la cyberattaque majeure ayant affecté le Service public de Wallonie Wallonie (ainsi que plusieurs pouvoirs locaux wallons). Elle vise à renforcer la résilience régionale face aux menaces numériques, conformément aux exigences européennes en matière de protection des systèmes et des infrastructures critiques. Cette priorité est étroitement liée aux objectifs de souveraineté des données et à la transformation numérique des entreprises et des services

publics, qui nécessitent un niveau de sécurité renforcé pour garantir la confiance et la continuité des activités.

La transformation et l'innovation numérique regroupent, de manière transversale, les initiatives en faveur de l'accélération de la numérisation des entreprises, le soutien au déploiement d'outils et solutions numériques, mais aussi celles relatives à la digitalisation des services publics.

Plus particulièrement, l'intelligence artificielle (IA) constitue une priorité ciblée et spécifique en raison de son rôle stratégique pour la compétitivité économique de la Wallonie et de son alignement avec les objectifs de la Digital Decade. Cette priorité se justifie par le retard relatif observé dans l'adoption de solutions d'IA en Wallonie, ainsi que par le potentiel significatif de cette technologie pour améliorer la productivité et la compétitivité des différents acteurs socio-économiques du territoire, et la qualité des services publics..

La priorité accordée aux compétences numériques vise à rapprocher la Wallonie de l'objectif européen selon lequel 80 % des adultes devraient disposer de compétences numériques de base. A ce titre, elle inclut également le développement de compétences avancées en technologies de l'information, tout en veillant à favoriser l'inclusion numérique des publics les plus fragilisés.

Cette priorité s'articule avec l'ensemble des autres axes de la stratégie afin de générer un impact global sur le développement économique régional, en répondant à la fois aux besoins des entreprises pour leur transformation digitale et aux enjeux de la digitalisation des services publics.

Enfin, la souveraineté des données constitue un enjeu structurant. Elle vise à organiser un véritable écosystème régional autour de la gouvernance des données, indispensable pour permettre un déploiement maîtrisé des technologies liées à l'intelligence artificielle, à la cybersécurité et à la certification des compétences.

En effet, outre les quatre objectifs de la Digital Decade, les États membres sont également encouragés par l'Europe à investir dans des domaines stratégiquement importants pour la souveraineté numérique de l'UE (connectivité des réseaux, cybersécurité, ...).

Concentrer les actions pour des impacts directs

Dans une logique de hiérarchisation, l'action du Gouvernement se concentrera prioritairement sur les domaines où les écarts sont les plus marqués. Selon l'édition 2025 du Belgian Digital Economy Overview et des derniers baromètres de l'Agence du Numérique, il s'agit notamment du retard observé dans l'adoption des technologies numériques par les PME, en particulier l'IA, de la couverture réseau haut débit encore incomplète dans les zones peu densément peuplées, ainsi que des difficultés en matière d'acquisition des compétences numériques.

De même, il est proposé de concentrer les efforts sur les axes pour lesquels la Wallonie dispose de leviers d'action concrets et de capacités d'impact direct. Ainsi, pour répondre aux objectifs européens, une trentaine de mesures ont été identifiées, susceptibles d'évoluer au fil du temps.

Elles visent à renforcer les infrastructures numériques, à accélérer l'adoption des technologies par les acteurs économiques, publics et territoriaux, en particulier l'intelligence artificielle, à stimuler l'innovation et le développement des start-ups, à améliorer les compétences numériques de base de la population, et à garantir un usage sûr et souverain des données numériques en cohérence avec les autres stratégies du Gouvernement.

Il est ajouté que, de manière générale, les priorités de Digital Wallonia s'alignent sur des tendances communes observées dans plusieurs pays européens, tout en tenant compte des spécificités wallonnes, notamment une échelle et une densité de population différentes.

Territoire connecté et intelligent

Enjeux

La connectivité du territoire constitue un levier stratégique majeur, tant pour la compétitivité des entreprises que pour l'attractivité régionale et l'inclusion de l'ensemble des citoyens. Elle représente le socle indispensable à tout développement territorial : essentielle au bon fonctionnement des communications, des transports et des services, elle forme également le terreau sur lequel peut s'ancrer une dynamique ambitieuse, résolument tournée vers l'innovation et les opportunités d'avenir.

Au cours des dernières années, la Wallonie a enregistré des avancées significatives en matière de connectivité. Elle figure désormais parmi les régions les mieux couvertes d'Europe en ce qui concerne les réseaux à très haute capacité (VHCN), avec un taux de couverture atteignant 89 % des ménages. Toutefois, seuls 33% des ménages et des entreprises ont effectivement accès à la fibre optique.

Par ailleurs, la couverture 5G assurée par les trois principaux opérateurs atteint aujourd'hui plus de 90 % des ménages wallons en extérieur (ce qui reflète une couverture de la population, mais non de l'ensemble du territoire) et 73% en intérieur. L'étape suivante consistera à étendre cette couverture aux zones rurales, où des disparités subsistent encore.

Objectifs européens

- 100% des utilisateurs sont couverts par un réseau fixe gigabit jusqu'au point de connexion du réseau.
- 100% des zones peuplées sont couvertes par des réseaux sans fil à haut débit de la prochaine génération (dont les performances sont au moins équivalentes à celles de la 5G).

Mesures Digital Wallonia 2025-2029 prioritaires

- **Réseaux fixes THD**
Accélérer le déploiement des réseaux fixes très haut débit dans les zones dont les débits restent inférieurs à 100 Mbps (zones blanches), par des projets d'infrastructure ciblés.
- **Accès aux infrastructures publiques**
Faciliter l'accès aux infrastructures publiques et la réduction des coûts de déploiement des réseaux, en ce compris par la coordination régionale du Gigabit Infrastructure Act.
- **Cadre régional réglementaire**
Mettre en place un cadre régional favorable à l'investissement privé dans les réseaux mobiles (de nouvelle génération), incluant une évaluation de l'application du décret du 3 avril 2009 relatif à la protection contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoqués par les rayonnements non ionisants générés par des antennes émettrices stationnaires, au regard d'un équilibre entre exigences environnementales et sanitaires, capacité d'adoption

rapide des nouvelles technologies et déploiement de la connectivité, dans le respect du principe de précaution.

- **Outils de gestion intelligents**

Favoriser le déploiement et la mutualisation de solutions, d'applications et outils de gestion intelligents dans les secteurs clés (mobilité, crise, environnement, santé, énergie), visant à améliorer l'exploitation des données territoriales, la gestion publique et les services offerts aux citoyens et entreprises.

- **Zones blanches**

Concentrer le soutien au déploiement sur les communes les plus touchées par les zones blanches pour développer et diffuser des applications 5G/Smart Region/IA qui pourront être répliquées et réutilisées sur d'autres territoire dans une optique d'efficience des ressources.

Cybersécurité

Enjeux

La cybersécurité constitue un enjeu de société majeur qui doit être abordé à l'échelle de la Wallonie, afin de protéger efficacement les services, les applications et les données des citoyens, des entreprises et des administrations publiques contre les menaces numériques.

La résilience numérique repose, à cet égard, sur une gouvernance agile, structurée, transversale à toutes les entités et secteurs, et agile, garantissant un niveau de sécurité cohérent pour l'ensemble des entités publiques. Par "entités", on entend notamment les organisations reconnues au titre de la directive NIS2, y compris les autorités régionales et locales, qu'elles soient classées comme essentielles, importantes ou interdépendantes avec des entités relevant de ces catégories.

Bien qu'elle ne fasse pas l'objet d'un pilier autonome dans le cadre de la Digital Decade, comme les compétences numériques, les infrastructures ou la transformation des entreprises, la cybersécurité est traitée comme un enjeu transversal qui sous-tend l'ensemble des objectifs européens en matière de numérique.

Objectifs européens

- Disposer d'infrastructures numériques sûres, résilientes, performantes et durables.

Mesures Digital Wallonia 2025-2029 prioritaires

- **Cadre régional intégré**

Structurer un cadre régional intégré de cybersécurité pour les entités publiques et parapubliques, articulée autour de l'AdN :

- Mise en place d'une capacité régionale de détection et d'alerte face aux cyber-incidents (exemple : SOC).
- Développement d'une capacité régionale de réponse aux incidents, sur base des enseignements du projet Cyber Response Team, et de l'élaboration de Plans de Continuité d'Activité (PCA) et de Plans de Reprise d'Activité (PRA) des entités régionales, intégrés au Plan Région de Gestion de Crise.
- Implémentation et accompagnement des entités wallonnes aux standards et normes nationaux et européens en matière de cybersécurité (NIS2, CRA).
- Déploiement d'un programme régional de renforcement des compétences en cybersécurité.
- Obligation pour les entités régionales d'affectation d'une enveloppe budgétaire spécifique à la cybersécurité.

- **Cybersécurité pour les acteurs économiques**

Soutenir la mise en œuvre des mesures de cybersécurité au sein des acteurs économiques en créant un point de contact centralisé pour faciliter les démarches et proposer un accompagnement sur mesure, en ciblant les aides de premier niveau, et en mobilisant les outils de financement et d'accompagnement existants.

- **Ecosystème régional**

Valoriser les acteurs régionaux de la cybersécurité, en favorisant leur prise en compte dans les critères d'appels d'offres publics, dans le respect des dispositions légales en matière de droit de la concurrence

Transformation et innovation numériques

Enjeux

Une étude réalisée par PwC et l'AdN⁷ soulignait que l'offre régionale d'accompagnement et de financement demeurait complexe et peu adaptée, tandis que le manque de main d'œuvre qualifiée freinait l'adoption des technologies avancées.

En matière de démarches administratives en ligne, selon les derniers rapports de la Digital Decade, la Belgique affichait un taux de réalisation de 81,43 % pour les citoyens, soit légèrement en deçà de la moyenne européenne (82,32%), ce qui la situe au milieu du classement.

Ces constats mettent en évidence que les entreprises wallonnes et les acteurs publics ont toujours besoin d'un soutien adapté à leur transformation numérique. Or, L'écosystème institutionnel régional met déjà à disposition une offre abondante et pertinente en matière de services, de financement et d'expertise. Toutefois, la complexité et son manque de lisibilité constituent encore des freins majeurs, en particulier pour les TPE et PME, voire également pour les pouvoirs locaux.

Il convient donc de faire de la simplification et de la lisibilité de l'offre une priorité, sans exclure l'accès aux associations, les services publics locaux et régionaux, dont le rôle d'accompagnement et de proximité reste déterminant dans la réussite de la stratégie numérique.

Objectifs européens

- 75% des entreprises de l'Union à adopter un ou plusieurs des éléments suivants, en fonction de leurs activités commerciales : cloud computing, big data, intelligence artificielle.
- Plus de 90% des PME atteignent au moins un niveau de base d'intensité numérique.
- Doubler le nombre de licornes européennes (start-ups valorisées à plus d'un milliard d'euros).
- Garantir que 100% des services publics essentiels soient accessibles en ligne.

Mesures Digital Wallonia 2025-2029 prioritaires

- **Transformation numérique des acteurs socio-économiques**

Accompagnement et transformation numérique des acteurs socio-économiques :

- Simplification et révision des aides et dispositifs en matière de transformation numérique.
- Centralisation des informations relatives aux outils et ressources permettant la définition, l'opérationnalisation et l'intégration de technologies numériques, avec une attention particulière portée aux TPE et aux commerçants.

⁷ [Industrie 4.0 : quels facteurs de réussite pour devenir une industrie du futur ?](#) (PwC et AdN, Digital Wallonia, publié le 19 juin 2020)

- **Secteur du numérique & Industrie**

Soutien à l'innovation et à la croissance de l'industrie et des entreprises numériques :

- Mise en place d'une vitrine régionale de l'excellence numérique pour promouvoir les pépites technologiques wallonnes à haut potentiel.
- Renforcement des investissements dans les entreprises et les sites industriels qui développent ou adoptent des solutions numériques avancées, en cohérence avec la stratégie régionale, et en stimulant les partenariats public-privé.
- Intégration de critères de souveraineté dans les marchés publics et appels d'offres, en conformité avec les règles européennes de concurrence.
- Rapprochement entre entreprises technologiques, académiques, centres de recherche et pouvoirs publics pour stimuler l'innovation en cohérence avec les stratégies régionales en matière de recherche et développement.

- **Numérique durable**

Encourager une numérisation durable :

- Mise en place d'un cadre incitatif aux investissements dans des solutions numériques sobres en énergie.
- Soutien aux projets numériques contribuant à la transition environnementale et à l'économie circulaire.

- **Services publics numériques**

Digitalisation des pouvoirs publics :

- Poursuite de la simplification administrative et la digitalisation des procédures administratives dans les secteurs publics régional et local.
- Soutien à la réduction de la charge liée à la transition numérique des pouvoirs locaux, en ce compris par des solutions mutualisées, répliquables et centrales d'achat.

Intelligence artificielle

Enjeux

Dans un contexte européen qui vise une adoption massive de l'intelligence artificielle (IA) d'ici 2030, la Wallonie doit s'inscrire dans cette dynamique. Il est essentiel de mettre l'accent sur une IA concrète et impactante, au service des entreprises et des organisations publiques.

En Wallonie, l'adoption des technologies progresse rapidement, mais elle reste concentrée sur l'IA générative et souffre d'une gouvernance des données encore insuffisante :

- 28% des entreprises utilisent aujourd'hui l'IA (le taux grimpe à 39% pour les entreprises de plus de 10 salariés),
- 52% exploitent leurs données pour orienter leurs décisions.

Ces chiffres confirment la nécessité d'accélérer les efforts pour permettre aux entreprises wallonnes de tirer pleinement parti du potentiel de l'IA.

Objectifs européens

- 75 % des entreprises de l'Union à adopter un ou plusieurs des éléments suivants, en fonction de leurs activités commerciales : cloud computing, big data, intelligence artificielle.

Mesures Digital Wallonia 2025-2029 prioritaires

- **IA dans les acteurs socio-économiques**
Mise en place d'un programme IA pour les acteurs socio-économiques : regroupement d'un catalogue d'experts, mutualisation et révision des outils et solutions de financement et d'accompagnement, pour soutenir l'intégration de l'IA et surmonter les obstacles techniques, financiers et réglementaires.
- **Activation de la recherche en IA**
Faciliter la mise en relation des entreprises technologiques avec les acteurs académiques et de recherche, les investisseurs, afin de faciliter l'adoption des innovations en IA développées par les entreprises et chercheurs wallons.
- **Compétences en IA**
Déploiement d'un programme régional de renforcement des compétences en IA, afin de répondre aux besoins des secteurs économiques et des services publics.
- **Réglementations européennes**
Elaboration d'une feuille de route claire pour guider entreprises et organisations publiques dans la mise en conformité avec l'AI Act et les réglementations européennes.
- **IA dans les services publics**
Déploiement de technologies IA adaptées aux besoins spécifiques des services publics, régionaux et locaux, notamment dans le cadre du choc de simplification administrative.

Compétences numériques

Enjeux

L'objectif fixé par l'Europe est que 80% des personnes âgées de 16 à 74 ans doivent posséder des compétences numériques de base.

En Belgique, 59,39% de la population atteint ce niveau, un taux supérieur à la moyenne européenne qui s'élève à 55,56%, mais encore insuffisant au regard de l'accélération de la digitalisation de la société. Par ailleurs, l'Union européenne vise à employer au moins 20 millions de spécialistes en technologies de l'information et de la communication (TIC). Bien que le nombre de spécialistes TIC ait stagné ces dernières années, une légère progression a été observée en 2024, avec un taux d'emploi passant de 5,4% à 5,7% et 287.500 spécialistes en TIC.

Dans ce contexte, la maîtrise des compétences digitales est cruciale pour renforcer la compétitivité des entreprises, permettre la pleine participation des citoyens à la vie sociale, et accroître l'efficacité des politiques publiques.

Objectifs européens

- Garantir que au moins 80 % des adultes possèdent des compétences numériques de base.
- Atteindre 20 millions de spécialistes des TIC dans l'UE.

Actions Digital Wallonia 2025-2029 prioritaires

- **Outil régional de diagnostic et certification**
Déploiement d'un outil régional d'autodiagnostic et de certification des compétences numériques.
- **Accompagnement des demandeurs d'emploi**
Accompagnement ciblé des chercheurs d'emploi dans l'acquisition des compétences numériques en lien avec les besoins du marché du travail.
- **Compétences numériques dans l'enseignement**
Développement des compétences numériques dans l'enseignement :
 - Poursuite du projet École Numérique.
 - Révision de l'accord de coopération relatif aux compétences numériques scolaires, afin d'assurer une intégration effective des compétences numériques, notamment liées à l'IA, dans les référentiels et pratiques éducatives.
- **Filières TIC & STEAM**
Soutien aux filières TIC/STEAM :
 - Mise en place d'un cadre régional de soutien aux formations dans les filières TIC et STEAM.
 - Renforcement de l'attractivité de la Wallonie pour les talents numériques.
- **Inclusion numérique**
Renforcement des dispositifs d'inclusion numérique :

- Structuration du réseau des Espaces Publics Numériques.
- Développement d'une filière régionale de reconditionnement et redistribution de matériel informatique.
- Développement des compétences des citoyens en termes de santé et professionnels de santé.

Souveraineté des données

Enjeux

La gouvernance et la valorisation des données sont reconnues comme des conditions indispensables pour atteindre les ambitions européennes à l'horizon 2030.

En Wallonie, la gouvernance des données demeure toutefois insuffisamment développée : seules 52% des entreprises exploitent effectivement les données dans leurs processus de décision. Pourtant, la donnée constitue une ressource stratégique majeure : moteur de compétitivité pour les entreprises, levier de transformation pour les services publics et pilier essentiel de la souveraineté territoriale.

Autre exemple, les données de santé et la réutilisation des données de santé constituent également un enjeu essentiel pour l'amélioration de la santé des Wallons, pour renforcer la qualité des soins et des services, pour enrichir la recherche, l'innovation et la transformation des systèmes et des soins.

Dans ce contexte, les enjeux liés à l'ouverture et au partage de la donnée revêtent une importance centrale, dans le respect strict du RGPD et des règles de confidentialité. Conformément aux principes de bonne gouvernance, chaque acteur et chaque entité régionale doivent être en mesure de mesurer les résultats et les impacts de leurs dispositifs.

Le rôle de l'AdN, en collaboration avec le SPW Digital, sera dès lors déterminant pour assurer la gouvernance de cette politique. Il s'agira de mettre en place une stratégie ambitieuse de gouvernance et d'exploitation des données, alignée sur les priorités européennes et adaptée aux spécificités régionales, tout en accompagnant les entités concernées dans la mise en œuvre de ces enjeux stratégiques.

Objectifs européens

- Faire en sorte que 75% des entreprises adoptent le cloud, l'IA ou le big data.
- Disposer d'infrastructures numériques sûres, résilientes, performantes et durables.

Actions Digital Wallonia 2025-2029 prioritaires

- **Cadre de gouvernance pour la donnée**
Mise en place d'un cadre de gouvernance pour organiser, fiabiliser et partager les données publiques et accompagner les acteurs publics afin qu'ils puissent les utiliser de manière cohérente et efficace.
- **Plateforme régionale**
Mise en place d'une plateforme régionale unique pour la gestion et la diffusion des données publiques.

- **Observatoire numérique de la Wallonie**
Evaluation et pilotage des politiques numériques via un observatoire de la Wallonie numérique.
- **Data Spaces**
Soutien la création de Data Spaces sectoriels afin de stimuler l'innovation.

digital
wallonia
.be